

COMMUNIQUÉ

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DE L'ÉDITION DE LIVRES :

LE SNE PUBLIE UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN FAVEUR D'UNE ÉDITION DURABLE

Si le livre, papier ou numérique, joue un rôle majeur dans la prise de conscience écologique, s'il est par essence un bien durable qui s'inscrit dans le temps long, sa production a une incidence réelle sur l'environnement. Conscients de cet enjeu, et parce que l'engagement environnemental est aussi un levier de performance, de nombreux éditeurs sont déjà engagés dans une dynamique éco-responsable. Les bonnes pratiques en faveur d'une édition durable peuvent être mieux connues, partagées et mesurées. C'est tout l'enjeu de la charte environnementale de l'édition de livres, publiée aujourd'hui par la commission Environnement et Fabrication du Syndicat national de l'édition.

Eco-conception, choix des encres et du papier, façonnage, tirage, promotion, distribution, gestion des flux... À toutes les étapes du processus de fabrication et de commercialisation, des solutions techniques et logistiques existent pour réduire l'impact environnemental de l'édition de livres.

En **questionnant les habitudes**, en **identifiant les leviers d'amélioration**, en **proposant des solutions**, la charte environnementale de l'édition de livres offre un **guide des bonnes pratiques** sur lesquelles chaque éditeur, et au-delà, chaque acteur de la chaîne du livre, peut s'appuyer pour mettre en place des actions concrètes afin de diminuer son empreinte environnementale.

Elle présente également **une liste d'indicateurs prioritaires** que chacun pourra suivre utilement pour mesurer son action et apprécier les progrès accomplis. En communiquant ces données au Syndicat national de l'édition, il sera possible **d'évaluer l'action collective des éditeurs de livres** pour construire une édition mêlant respect, responsabilité et innovation.

Cette charte environnementale est le fruit d'une réflexion collective. Elle est amenée à évoluer et à être enrichie, pour prendre en compte les évolutions, tant réglementaires que sociales et sociétales. Elle fait suite à la signature par le SNE, en mars 2021 du **Pacte des éditeurs de l'ONU**, défini dans le cadre des objectifs de **développement durable (ODD) définis par l'ONU**.

Par cette charte, le Syndicat national de l'édition souhaite agir en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, tous concernés par ces enjeux, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans l'industrie du livre.

Le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années, notamment via la commission Environnement et Fabrication, de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans leurs activités. La charte environnementale de l'édition de livres s'inscrit dans cette dynamique.

Découvrir la charte environnementale de l'édition de livres

COMMUNIQUÉ

À retenir

- En 2018, 95% du papier acheté par les éditeurs interrogés par le SNE est certifié PEFC ou FSC ou recyclé.
- 74 % du bois utilisé dans la fabrication de la pâte à papier provient des coupes d'éclaircies, nécessaire à l'entretien des forêts. 26% proviennent des chutes de l'activité de scierie. (Source : COPACEL)
- 100% des ouvrages mis au pilon sont recyclés
- Le circuit du livre, de sa production jusqu'à son recyclage, est entièrement pris en charge et géré par la filière de manière industrielle

À propos de la commission Environnement et Fabrication

La commission environnement et fabrication du SNE accompagne les éditeurs depuis 2010 dans l'amélioration de l'impact environnemental de leur activité. Lieu d'échanges et de partage, elle est ouverte aux professionnels issus de tous les secteurs éditoriaux. Grâce à son savoir-faire dans la collecte et l'analyse des données clés du secteur, la commission est le référent national pour le suivi des indicateurs environnementaux. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes, la commission défend les intérêts des éditeurs dans une démarche d'écoresponsabilité. Marque de cet engagement, le SNE a signé, en 2021, le Pacte des éditeurs en faveur des objectifs de développement durable de l'ONU. Elle est présidée par Pascal Lenoir (Éditions Gallimard) et animée par Karen Politis-Boublil.

Contact : Karen Politis Boublil, 01 44 41 40 62, kpolitis@sne.fr

À propos du Syndicat national de l'édition

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 720 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

Contact: Véronique Stéphan, 01 44 41 40 88, vstephan@sne.fr